

ALSH Communal de Martel

# Les lutins des 7 tours

## PROJET PEDAGOGIQUE ALSH 2018-2019



ALSH Les lutins des 7 tours  
Route de Souillac  
46600 MARTEL  
05.65.27.10.86  
Ou 06.31.42.96.87  
[Leslutinsdes7tours.martel@orange.fr](mailto:Leslutinsdes7tours.martel@orange.fr)



Mairie de Martel  
Place des consuls  
46600 Martel  
05.65.37.30.03

[mairiedemartel@wanadoo.fr](mailto:mairiedemartel@wanadoo.fr)

# Sommaire

## 1/Projet éducatif

- a) Présentation et constats
- b) Les locaux et accueil
- c) Horaires et tarifs
- d) Equipe d'animation
- e) Objectifs, moyens et actions de l'équipe

## 2/Les vacances

- a) L'équipe d'animation
- b) Activités et vie quotidienne
- c) Le relationnel
- d) Espace et locaux
- e) Règlement et évaluation

## 3/L'ALSH en période scolaire

- a) L'équipe d'animation
- b) Activités et vie quotidienne
- c) Le relationnel
- d) Espace et locaux
- e) Règlement et évaluation

## 4/Les mercredis

- a) L'équipe d'animation
- b) Activités et vie quotidienne
- c) Le relationnel
- d) Espace et locaux
- e) Règlement et évaluation

## 5/ Les projets annuels

# 1/PROJET EDUCATIF

## a) Présentation et constats :

L'ALSH « Les lutins des 7 tours » est une structure municipale accueillant des enfants de 3 à 14 ans. La mairie propose aux familles, ayant des enfants scolarisés ou non sur la commune de Martel, un accueil de loisirs pour leurs enfants, les mercredis, les vacances scolaires et tout au long de l'année. Des séjours accessoires peuvent être proposés en fonction des projets mis en place. Il a pour vocation de proposer des loisirs, de la distraction, de l'amusement et des moments de détente selon les périodes de la journée ou de l'année. Il se situe dans les locaux du pôle petite enfance.

### Coordonnées de l'organisateur :

Mairie de Martel  
Place des Consuls 46600 MARTEL  
TEL : 05.65.37.30.03

### Lieu et contacts ALSH:

Accueil de loisirs « Les lutins des 7 Tours »  
Route de Souillac  
46600 MARTEL  
Tel.05.65.27.10.86  
Port.06.31.42.96.87 ou 07.88.02.55.43  
Mail : [leslutinsdes7tours.martel@orange.fr](mailto:leslutinsdes7tours.martel@orange.fr)

## b) Les locaux et accueil:

L'ALSH se situe à Martel, zone rurale du Nord du Lot.  
Depuis 2012, un pôle petite enfance a été ouvert, regroupant une micro crèche, l'école maternelle et l'ALSH.  
L'ALSH et l'école maternelle sont mitoyennes.  
L'ALSH a accès aux différentes structures de la municipalité (halle des sports, dojo, divers terrains...) selon planning d'utilisation.

### Capacité d'accueil Maternelle :

- 20 enfants le matin
- 50 enfants le midi
- 30 enfants le soir

### Capacité d'accueil Elémentaire :

- 28 enfants le matin
- 84 enfants le midi
- 42 enfants le soir

### Capacité d'accueil le mercredi après-midi et les vacances:

- Une vingtaine d'enfant est accueillie chaque mercredi.

- L'équipe du mercredi est permanente afin assurer la continuité de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- Durant les vacances, les plannings sont établis en fonction du nombre d'enfants inscrits et les réglementations en vigueur.
- Durant la période estivale deux séjours accessoires sont proposés.

*c) Fonctionnement, Horaires et tarifs:*

**Fonctionnement :**

Nous accueillons les enfants de 7h30 à 18h30.

Les goûters sont fournis par l'accueil de loisirs et les repas sont pris durant l'année scolaire à la cantine du collège de Martel (4.10 €). Les mercredis et les vacances, les repas sont livrés par la maison de retraite de Martel (3.55 €).

**Agréments et partenaires :**

La CAF, la MSA, la DDCSPPL (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Population du Lot), Association Animation Enfance.

**Les sorties, animations et séjours accessoires:**

Les inscriptions générales sont disponibles en mairie ou à l'accueil de loisirs ou encore sur [martel.fr](http://martel.fr). Rubrique enfance/jeunesse- accueil de loisirs

L'équipe d'animation se réserve le droit de modifier le programme.

Lors de sorties dont les places sont limitées, une liste d'attente est établie.

**Tarifs 2018-2019:**

Quotient familial	1 Enfant		2 Enfants		3 Enfants	
	½ J	1J	½ J	1J	½ J	1J
>A 600€	3.95€	6.85€	6.85€	11.85€	9€	15.80€
< à 600€	3.40€	5.70€	5.70€	9.60€	6.85€	12.35€

Tarifs sous réserves d'augmentation annuelle. Les bons CAF et MSA sont acceptés.

*d) Equipe d'animation:*

Pour l'année scolaire 2018/2019, 13 personnes sont employées :

- 8 personnes titulaires de la fonction publique
- 5 personnes en CDD

Le personnel est renouvelé chaque année en fonction des besoins.

Qualification des animateurs titulaires						
	CAP Petite Enfance	ATSEM	BAFA	BAFD	Animateur de la FPT	Sans qualifications
<b>Zelda RAYNAL</b>			X	X	X	
<b>Claudie DELVERT</b>	X	X	X	X		
<b>Cécile MALTETE</b>			X	X		
<b>Caroline GOUYGOU</b>			X			
<b>Françoise CASTAGNE</b>			X			
<b>Marianne CASTAGNE</b>	X		X			
<b>Anabella COSTA</b>						X
<b>Marianne MONIER</b>			X	X		
Qualification des animateurs contractuels						
	CAP Petite Enfance	ATSEM	BAFA	BAFD	Animateur de la FPT	Sans qualifications
<b>Aurélie Cancian</b>						X
<b>Marie Gonneau</b>			X			
<b>Malorie Belveyre</b>			X			
<b>Nathalie Petiniot</b>						X
<b>Joel Michelet</b>			X			

*e) Objectifs, moyens et actions :*

L'ALSH gère tous les temps d'accueil (matin, midi, soir, mercredi et vacances). C'est pourquoi le fonctionnement est similaire sur les différentes structures (ALSH élémentaire et maternelle).

Suite aux discussions avec l'équipe, nous avons réfléchi sur les différents moyens et actions que l'on pourra mener tout au long de l'année. L'accent a été mis sur le thème des saisons pour cette année suite au bilan 2017 avec pour objectifs :

**Les objectifs :**

**Que l'enfant soit capable de :**

- Développer la coopération avec ses pairs
  - ° Apprendre à s'entraider
  - ° Faire ensemble sans laisser un camarade à l'écart
- Favoriser l'écoute et le dialogue :

- ° Apprendre à écouter les autres
- ° respecter les idées et les envies d'autrui
- Profiter pleinement de son temps de loisirs
  - ° Se projeter dans l'espace et le temps
  - ° Etre acteur de ses loisirs (faire des choix, des propositions...)

*Les moyens :*

- grands jeux
- sorties
- bricolage
- vie quotidienne
- jeux de coopération
- jeux collectifs
- règles de vie
- projet communs

*Evaluation :*

- vote des enfants sur leur journée, code couleurs (vert, orange, rouge)
- nombre de participants aux ateliers, volontariat
- projets proposés par les enfants aboutis ou pas
- retour des familles
- respect des règles de vie
- fréquence des conflits

*Que les animateurs soient capables de :*

- Accompagner l'enfant dans sa démarche sans que l'animateur face ou dise les choses à sa place.
- Jouer un rôle de relais entre les enfants pour leur permettre d'avoir des relations sereines

*Les moyens :*

- documentation (livres, internet...)
- formation
- création de projets communs
- réunions

*Evaluation :*

- réunions
- qualité de la relation enfant-animateur
- esprit d'équipe

## *2/ Les vacances :*

*a) L'équipe d'animation :*

### **Fonctionnement de l'équipe**

Les animateurs ont pour rôle d'animer, d'organiser, de réguler tous les moments de la vie quotidienne et collective des enfants.

### **L'équipe est composée de :**

-Les vacances :

Le nombre d'animateurs est dicté par les textes réglementaires de la DRCS (direction régionale de la cohésion sociale) et de la PMI (protection maternelle infantile) et en fonction de la fréquentation de l'ACM.

Les animateurs titulaires sont présents à tour de rôle sur les périodes de vacances scolaires en fonction du nombre d'enfants inscrits.

D'autres animateurs de la commune ou saisonniers se joignent à l'équipe (BAFD, BAFA, CAP petite enfance...) selon les effectifs.

### **Les réunions**

Une réunion est prévue en amont et en fin de chaque période de vacances. Ces réunions permettent entre autre à l'équipe de faire le point sur le projet pédagogique et les activités à mettre en place. Une réunion informelle peut avoir lieu en fin de journée si nécessaire.

### *b) Activités et vie quotidienne:*

#### Journée type :

<b><u>Horaires</u></b>	<b><u>Activités</u></b>
7h30-9h00	Accueil – ateliers calmes- jeux libres
9h-9h15	Discussion sur la journée
9h15-11h30	Ateliers divers
11h30-13h30	Repas – Pause méridienne
13h30-16h	Ateliers divers – Sieste/Temps calme
16h-16h30	Goûter – débriefing journée
16h30-17h	jeux divers – rangement...
17h30-18h30	Départ échelonné – jeux calmes

Différents groupes sont organisés selon l'âge des enfants :

- Activités bibliothèque (lecture, débat etc...)
- Activités culinaires
- Activités manuelles
- Activités sportives hors structure (sur les infrastructures municipales)
- Activités ludiques (grands jeux)
- Sorties diverses...

Ils se positionnent selon leurs envies et leurs besoins.

### **L'accueil du matin**

L'accueil s'effectue dans un cadre adapté, sécurisé, convivial qui permet à chacun de vivre en groupe.

Les enfants et les parents sont accueillis dans le hall d'entrée et/ou à l'entrée de la salle principale où se trouve une animatrice pour vérifier les inscriptions de la journée. Ensuite ils vont dans la salle principale où différents petits ateliers sont installés (coloriage sur le thème, coin dinette, coin voitures, jeux de société...).

### **Les Ateliers :**

L'équipe d'animation fonctionne sur un thème annuel. L'équipe propose aux enfants des ateliers, des sorties, des jeux... déclinés sur le thème. Le thème est un fil conducteur au

regard des enfants et de l'équipe. Bien sûr, d'autres activités peuvent être proposées selon la météo, les occasions... Le programme ne reste pas figé. Généralement, plusieurs petits groupes sont mis en place afin que l'enfant ait le choix de ce qu'il veut faire. Les petits groupes permettent à l'enfant de mieux trouver sa place et d'éviter les situations d'échec.

Les enfants restent libres de participer ou non aux ateliers proposés. Les activités peuvent être modifiées en fonction des besoins (fatigue) et des capacités de chacun.

Lors des sorties, une fiche de renseignements de chaque enfant (renseignements médicaux, numéros de téléphones...) se trouve dans chaque groupe. Les animateurs peuvent les consulter en cas de besoins.

Les animateurs sont à la disposition des enfants pour faire fonctionner les activités et doivent prendre en compte les besoins et les capacités de chacun. Ils sont responsables des enfants afin d'assurer leur sécurité pour créer une dynamique dans l'activité qui devra inciter l'enfant à s'investir. A chaque fin d'activité, l'enfant aide les animateurs au rangement du matériel.

L'animateur est un repère pour les enfants, il se doit d'avoir une conduite exemplaire. Il doit avoir une attitude active pendant les tâches matérielles (en aidant l'enfant) et pendant les activités (c'est l'élément moteur) pour motiver et intéresser les enfants afin qu'ils se mettent en valeur sans pour autant faire l'atelier à leur place.

### **Les temps repas**

La restauration s'effectue sur place à l'ALSH. Ils sont livrés par la maison de retraite. Les repas sont commandés une semaine avant.

Le temps du repas doit être un moment privilégié de convivialité, de récupération, faits de partage, d'échanges et doit se faire dans le respect aussi bien humain que matériel (politesse, pas de gaspillage alimentaire etc...). Les plus petits peuvent manger avec les plus grands (frères et/ou sœurs, copains).

Les animateurs ont un rôle éducatif important, mise en place des règles de vie quotidiennes, éveil au goût et à la santé.

Le goûter est un moment de détente et de partage mais aussi l'occasion de se regrouper pour faire le bilan de la journée, les points positifs mais aussi régler les tensions, les désaccords...

### **Les animateurs doivent permettre de :**

- Sensibiliser à l'hygiène
- en instaurant des règles élémentaires d'hygiène
- en lavant les mains avant de passer à table
- en ayant un comportement correct à table (tenue, façon de manger...)
- favoriser la vie en collectivité
- en responsabilisant l'enfant lors du repas
- en participant au débarrassage et au rangement de la table en fin de repas.
- en respectant les différentes personnes actrices du temps de repas (le Personnel de cantine, les animatrices et les autres enfants).
- Favoriser l'autonomie au sein du groupe



- en prenant des initiatives (avec l'accord de l'animatrice ou du personnel de cantine) pour remplir une carafe d'eau, nettoyé quand on renverse quelque chose etc...
- en s'entraînant et en apprenant l'autonomie autour du repas (couper sa viande, aider les plus jeunes etc...)
- Avoir une démarche qualitative sur le goût
- en incitant à goûter tous les plats avant de se faire une opinion
- en évitant d'influencer les autres convives de la table si un aliment ne convient pas

### **Temps calme/ sieste :**

Les temps de repos sont en fonction de l'âge et de l'état physique et nerveux des enfants. Généralement après le repas, un moment de calme est organisé pour les plus grands alors que les petits sont à la sieste. Ce temps calme peut se faire sur des tapis dans la salle motricité, mais aussi en musique, autour de livres... Il permet d'amorcer les ateliers de l'après-midi.

### **L'accueil du soir :**

Les animateurs doivent faire un compte rendu (même succinct) de la journée de l'enfant (bobos, moral, RAS...). L'animatrice qui accueille les parents s'occupe aussi de faire le point sur les inscriptions et passer les informations aux familles concernant les jours à venir (penser au pique-nique si besoin, tenue particulière...). L'équipe d'animation demande aux familles de ne pas venir chercher leur enfant avant 16h30 afin de formaliser le départ échelonné.

### *c) Le relationnel :*

#### **Les relations parents/animateurs/enfants**

Des moments privilégiés sont propices à la communication entre les parents et les animateurs. Ce sont, l'accueil du matin, même si c'est un temps très rapide puisque les parents vont travailler, mais c'est surtout le soir, quand les parents viennent chercher leurs enfants où les parents sont souvent inquiets du déroulement de la journée. Cela permet des échanges, d'informer, de discuter de la journée de leurs enfants.

Aussi, l'accueil de loisirs possède un site internet, une adresse mail, un panneau d'affichage dans les deux écoles de la commune pour une meilleure communication.

Depuis 2014, suite à la réforme des rythmes scolaires, un cahier de liaison de l'ALSH a été mis en place. En 2018, le cahier de liaison se poursuit malgré l'arrêt de la réforme.

### *d) Espace et locaux :*

Le mobilier est adapté à l'âge des enfants. Le matériel non dangereux est accessible à tout moment dans des rangements appropriés. Des pôles ont été mis en place sur l'ensemble du site :

Dans la salle principale: activité 3-6 ans / activité 7-12 ans/ jeux de société/ coin dinette/costume.

Dans la salle de repos: sieste/ informatique/ bibliothèque/TV.

Dans la salle de motricité : sport en salle, regroupement

L'accueil de loisirs est proche des salles municipales de sport (gymnase, terrain de basket, dojo), et de la Bibliothèque municipale : déplacement à pied. Tous ces lieux vont pouvoir

être utilisés par les enfants en fonction des plannings de ceux-ci et des planches horaires disponibles de ces endroits.

### *e) Règlement et évaluation:*

#### Les règles de vie

C'est un contrat moral entre tous les acteurs (enfants, animateurs, familles). A partir du moment où il est accepté de tous, il doit être respecté. Les animateurs sont simplement là pour poser un cadre qui s'articule avec les besoins et obligations de chacun. Ces règles sont discutées avec les enfants et les animateurs en sont les garants. Les familles, les enfants et les animateurs en sont signataires. Le respect reste le maître mot que ce soit dans la vie quotidienne mais aussi à l'extérieur de la structure ALSH. Les règles peuvent évoluer dans le temps.

Les divergences entre animateurs se font en privé.

Chaque animateur est tenu de respecter et d'appliquer le règlement.

L'évaluation se fait en réunion une fois tous les deux mois sur :

- La participation des enfants sur les activités (cible et discussions)
- l'organisation de la vie quotidienne
- la qualité des échanges (enfants, animateurs, parents)

## *3/ L'ALSH en périscolaire:*

### *a) L'équipe d'animation:*

**L'équipe est composée de :**

#### **En maternelle :**

Le matin :

- 1 directeur adjoint BAFD/BAFA
- 1 animateur BAFA

Le midi :

- 2 directeurs adjoints BAFD/BAFA
- 2 animateurs BAFA
- 1 animateur non qualifiés

Le soir :

- 1 directeur adjoint BAFD/BAFA
- 2 animateurs BAFA

#### **En élémentaire :**

Le matin :

Les lundis et jeudis :

- 1 directeur Animateur FPT/BAFD/BAFA
- 1 animateur BAFA

Les mardis et vendredis :

- 1 directeur Animateur FPT/BAFD/BAFA

- 1 directeur adjoint BAFD/BAFA

Le midi :

- 1 directeur Animateur FPT/ BAFD/BAFA
- 1 directeur adjoint BAFD /BAFA
- 3 animateurs BAFA
- 1 sans qualifications

Le soir :

Le lundi :

- 2 animateurs BAFA

Le mardi et jeudi :

- 1 directeur adjoint BAFD/BAFA
- 1 animateur BAFA

Le vendredi :

- 1 animateur BAFA
- 1 animateur non qualifié

Un animateur BAFA supplémentaire est présent le soir pour le départ des enfants en bus.

Le directeur animateur FPT gère les deux sites. De plus 2 animateurs BAFA sont employés en CDD pour pallier aux absences et aux besoins selon les effectifs sur les deux structures.

**Les réunions**

Une réunion mensuelle est prévue. Ces réunions permettent entre autre à l'équipe de faire le point sur le projet pédagogique et les activités à mettre en place. Une réunion informelle peut avoir lieu en fin de journée si nécessaire.

*b) Activités et vie quotidienne:*

**En maternelle :**

Journée type :

<b><u>Horaires</u></b>	<b><u>Activités</u></b>
7h30-8h45	ALSH
8h45-11h45	Ecole
11h45-13h15	ALSH
13h15-16h15	Ecole
16h15-18h30	ALSH

**L'accueil du matin**

L'accueil s'effectue dans un cadre adapté, sécurisé, convivial qui permet à chacun de vivre en groupe.

Les enfants et les parents sont accueillis dans le hall d'entrée et à l'entrée de la salle principale où se trouve une animatrice pour vérifier les présences de la journée. Ensuite ils vont dans la salle principale où différents petits ateliers sont installés.

**Le temps repas**

La restauration s'effectue en deux groupes : les plus petits restent déjeuner sur place et les moyens et grands déjeunent dans une salle spécifique au collège. Les enfants sont accueillis

dans une salle particulière avec du mobilier adapté à leur âge. Le temps du repas doit être un moment privilégié de convivialité, de récupération, faits de partage, d'échanges et doit se faire dans le respect aussi bien humain que matériel (politesse, pas de gaspillage alimentaire etc...).

Les animateurs ont un rôle éducatif important, mise en place des règles de vie quotidiennes, éveil au goût et à la santé.

Les animateurs doivent permettre de :

- Sensibiliser à l'hygiène
- en instaurant des règles élémentaires d'hygiène
- en lavant les mains avant de passer à table
- en ayant un comportement correct à table (tenue, façon de manger...)
- favoriser la vie en collectivité
- en responsabilisant l'enfant lors du repas
- en participant au débarrassage et au rangement de la table en fin de repas.
- en respectant les différentes personnes actrices du temps de repas (le Personnel de cantine, les animatrices et les autres enfants).
- Favoriser l'autonomie au sein du groupe
- en prenant des initiatives (avec l'accord de l'animatrice ou du personnel de cantine) pour remplir une carafe d'eau, nettoyé quand on renverse quelque chose etc...
- en s'entraînant et en apprenant l'autonomie autour du repas (couper sa viande, aider les plus jeunes etc...)
- Avoir une démarche qualitative sur le goût
- en incitant à goûter tous les plats avant de se faire une opinion
- en évitant d'influencer les autres convives de la table si un aliment ne convient pas

L'accueil du soir

Les parents viennent récupérer leurs enfants dans la salle principale de l'ALSH où les enfants seront sur des petits ateliers ou en activités libres.

Le goûter est fourni par les familles.

Les animateurs doivent faire un compte rendu (même succinct) de la journée de l'enfant (bobos, moral, RAS...).

En élémentaire :

Journée type :

<u>Horaires</u>	<u>Activités</u>
7h30-8h30	ALSH
8h30-11h30	Ecole
11h30-13h30	ALSH
13h30-16h30	Ecole
16h30-18h30	ALSH

Le matin :

L'arrivée des enfants est échelonnée. Ils se rendent dans une salle conventionnée où un espace de jeux est installé (coloriage, jeux de société...). L'accueil du matin est un moment calme pour commencer la journée.

### Le midi :

A leur sortie de classe, l'enseignant emmène les enfants à l'animatrice référent de la classe pour l'appel. Puis, les enfants se rendent à pied à la cantine du collège. En groupes de 28 enfants pour deux animateurs maximum (1 pour 14). Le repas et un moment de partage et de détente propice aux discussions. Les enfants choisissent avec qui ils souhaitent partager le repas.

L'animatrice est là pour veiller au bon fonctionnement du service, veiller aux règles élémentaires d'hygiène et partager un moment convivial avec les enfants.

### Le soir :

C'est le moment du goûter, du départ des cars... puis, un moment de jeux libres est privilégié pour le défolement et la détente. Les enfants vont ensuite participer à différents ateliers alors que d'autres, sur la base du volontariat et du tutorat font leurs devoirs avec un animateur.

## *c) Le relationnel :*

### Les relations parents/animateurs/enfants

Des moments privilégiés sont propices à la communication entre les parents et les animateurs. Ce sont, l'accueil du matin, même si c'est un temps très rapide puisque les parents vont travailler, mais c'est surtout le soir, quand les parents viennent chercher leurs enfants. Cela permet des échanges, d'informer, de discuter de la journée de leurs enfants. Un cahier de liaison a été mis en place pour l'ALSH suite aux nouveaux rythmes scolaires. Il permet un échange régulier entre familles/animateurs. Ce cahier est de nouveau mis en place à la rentrée 2018.

Aussi, l'accueil de loisirs possède un site internet, une adresse mail, un panneau d'affichage dans les deux écoles de la commune pour une meilleure communication.

Le cahier de liaison suit l'enfant pour tous les moments de la journée et de la semaine. Il est dédié à l'ALSH.

## *d) Espace et locaux :*

L'ALSH en élémentaire se déroule dans les locaux de l'école élémentaire avec plusieurs salles à disposition :

- La bibliothèque : Espace de détente. Des ateliers autour des livres peuvent être mis en place mais aussi des ateliers calmes divers (ex : atelier perle).
- La salle vidéo : Elle a de multiples possibilités d'atelier (ex : film, atelier photo, karaoké...)
- La salle de danse : espace dédié aux initiations sportives en salle
- 2 salles de classe : ateliers divers avec matériel de bricolage.
- 1 salle dite détente : Réservée à l'ALSH, avec un coin dinette, voiture, coloriage...
- Les enfants peuvent aussi se rendre aux différentes structures municipales comme la halle des sports, le dojo, la médiathèque... mais cela est difficile car ces structures sont éloignées de l'école élémentaire et les temps périscolaire sont des temps courts.

## *e) Règlement et évaluation :*

### *Les règles de vie*

C'est un contrat moral entre tous les acteurs (enfants, animateurs, familles). A partir du moment où il est accepté de tous, il doit être respecté. Les animateurs sont simplement là pour poser un cadre qui s'articule avec les besoins et obligations de chacun. Ces règles sont discutées avec les enfants et les animateurs en sont les garants. Le respect reste le maître mot que ce soit dans la vie quotidienne mais aussi à l'extérieur de la structure ALSH. Les règles peuvent évoluer dans le temps.

Les divergences entre animatrices se font en privé.

Chaque animateur est tenu de respecter et d'appliquer le règlement.

L'évaluation se fait en réunion une fois tous les deux mois sur :

- La participation des enfants sur les activités (cible et discussions)
- l'organisation de la vie quotidienne
- la qualité des échanges (enfants, animateurs, familles)

## *4/ Les mercredis :*

### *a) L'équipe d'animation :*

#### **Fonctionnement de l'équipe**

Les animateurs ont pour rôle d'animer, d'organiser, de réguler tous les moments de la vie quotidienne et collective des enfants.

#### **L'équipe est composée de :**

-Le mercredi :

1 directrice - animatrice FPT/BAFD/BAFA

2 directrice adjointe - BAFD

1 animatrice - BAFA

Le nombre d'animateurs est dicté par les textes réglementaires de la DRCS (direction régionale de la cohésion sociale) et de la PMI (protection maternelle infantile) et en fonction de la fréquentation de l'ACM.

#### **Les réunions**

Une réunion est prévue à chaque période (de vacances à vacances). Ces réunions permettent entre autre à l'équipe de faire le point sur le projet pédagogique et les activités à mettre en place. Une réunion informelle peut avoir lieu en fin de journée si nécessaire.

### *b) Activités et vie quotidienne :*

#### **Journée type :**

<u>Horaires</u>	<u>Activités</u>
7h30-9h00	Accueil – ateliers calmes- jeux libres
9h-9h15	Discussion sur la journée
9h15-11h30	Ateliers divers
11h30-13h30	Repas – Pause méridienne
13h30-16h	Ateliers divers – Sieste/Temps calme
16h-16h30	Goûter – débriefing journée
16h30-17h	jeux divers – rangement...
17h30-18h30	Départ échelonné – jeux calmes

Différents groupes sont organisés selon l'âge des enfants :

- Activités bibliothèque (lecture, débat etc...)
- Activités culinaires
- Activités manuelles
- Activités sportives hors structure (sur les infrastructures municipales)
- Activités ludiques (grands jeux)
- Sorties diverses...

Ils se positionnent selon leurs envies et leurs besoins.

**L'accueil du matin, les ateliers, les temps repas, les temps calme/ sieste, l'accueil du soir :**

Tous ces temps de la journée de l'enfant se déroulent comme lors des vacances scolaires (ateliers, sorties...)

Cependant, la journée du mercredi est un jour périscolaire puisqu'il est ancré dans la semaine scolaire. C'est pourquoi des projets sont en lien avec ceux de l'école (organisation et participation au carnaval de l'école, projet sécurité routière...).

*c)Le relationnel:*

Les relations parents/animateurs/enfants

Des moments privilégiés sont propices à la communication entre les parents et les animateurs. Ce sont, l'accueil du matin, même si c'est un temps très rapide puisque les parents vont travailler, mais c'est surtout le soir, quand les parents viennent chercher leurs enfants où les parents sont souvent inquiets du déroulement de la journée. Cela permet des échanges, d'informer, de discuter de la journée de leurs enfants.

Aussi, l'accueil de loisirs possède un site internet, une adresse mail, un panneau d'affichage à l'ALSH de la commune pour une meilleure communication.

En 2018, le cahier de liaison se poursuit.

*d)Espace et locaux:*

Le mobilier est adapté à l'âge des enfants. Le matériel non dangereux est accessible à tout moment dans des rangements appropriés. Des pôles ont été mis en place sur l'ensemble du site :

Dans la salle principale: activité 3-6 ans / activité 7-12 ans/ jeux de société/ coin dinette/costume.

Dans la salle de repos: sieste/ informatique/ bibliothèque/TV.

Dans la salle de motricité : sport en salle, regroupement

L'accueil de loisirs est proche des salles municipales de sport (gymnase, terrain de basket, dojo), et de la Bibliothèque municipale : déplacement à pied. Tous ces lieux vont pouvoir être utilisés par les enfants en fonction des plannings de ceux-ci et des planches horaires disponibles de ces endroits.

### *e) Règlement et évaluation :*

#### *Les règles de vie*

C'est un contrat moral entre tous les acteurs (enfants, animateurs, familles). A partir du moment où il est accepté de tous, il doit être respecté. Les animateurs sont simplement là pour poser un cadre qui s'articule avec les besoins et obligations de chacun. Ces règles sont discutées avec les enfants et les animateurs en sont les garants. Les familles, les enfants et les animateurs en sont signataires. Le respect reste le maître mot que ce soit dans la vie quotidienne mais aussi à l'extérieur de la structure ALSH. Les règles peuvent évoluer dans le temps.

Les divergences entre animateurs se font en privé.

Chaque animateur est tenu de respecter et d'appliquer le règlement.

*L'évaluation* se fait en réunion une fois tous les deux mois sur :

- La participation des enfants sur les activités (cible et discussions)
- l'organisation de la vie quotidienne
- la qualité des échanges (enfants, animateurs, parents)

### *5/ Projets annuels :*

- 2 ou 3 courts séjours seront proposés à l'été 2019.
- Fermeture de l'ALSH : nous envisageons de fermer l'ALSH 2 semaines à Noël et 1 semaine en août après concertation auprès des familles.
- Le projet « bouchons d'amour » est reconduit cette année encore avec une collecte annuelle de bouchons en plastiques et une journée de sensibilisation au handicap ouvert à toute la population.